



UNION EUROPEENNE
DELEGATION EN REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

L'Ambassadeur

Abidjan, le 04 DEC. 2018
ECO/CRC/MM/ra D Ares (2018)

Monsieur Sidiki DIAKITE
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité

Plateau, face Cathédrale
ABIDJAN

Objet : Appui de l'Union européenne à la réforme de l'état civil en Côte d'Ivoire

Monsieur le Ministre,

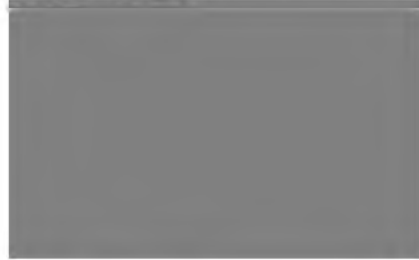
Je suis heureux de vous annoncer la décision du comité opérationnel du Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique, d'allouer une somme de 30 millions d'euros, sous forme d'appui budgétaire, à l'appui à la réforme de l'état civil en Côte d'Ivoire. Cette décision vient récompenser l'engagement significatif consenti par votre Gouvernement pour la mise en place d'une réforme stratégique pour l'avenir du pays et confirme la présence constante de l'Union européenne aux côtés du Gouvernement ivoirien.

Je me félicite également de l'adoption le mercredi 28 novembre 2018 par le Conseil des ministres de la Stratégie nationale de l'état civil et de l'identification qui vient compléter l'adoption en commission par le Parlement de la loi de modernisation de l'état civil.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'appui de l'Union européenne. Notre projet aura en effet pour objectifs de renforcer les capacités institutionnelles de l'État pour la mise en place du Registre National des Personnes Physiques (RNPP), d'appuyer la mise en œuvre de l'ensemble de la réforme de l'identification et de l'état civil et de consolider la robustesse, la sécurité et l'interopérabilité des systèmes d'information afin, entre autres, de lutter plus efficacement contre la fraude aux actes d'état civil et documentaire.

Afin de démarrer au plus vite la mise en œuvre du projet, mes services ont pris contact avec les vôtres pour travailler à la définition des indicateurs sur la base desquels seront décidés les décaissements successifs sur les années 2019, 2020 et 2021. Conformément au principe de l'appui budgétaire, les modalités de décaissements répondront à certaines conditions se référant notamment à la contribution financière de l'Etat, à la mise en œuvre de la réforme ou encore à l'adoption de textes stratégiques pour en assurer le succès, tels que les décrets d'application.

En vous remerciant à nouveau pour votre engagement et convaincu que notre coopération dans le cadre de ce projet sera à la hauteur des enjeux de la réforme, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma très haute considération.



Jobst von Kirchmann